

INFORMATIONS
ASSOCIATION SPORTIVE NOTRE DAME DE GARAISON

Madame, Monsieur,

Chaque année l'Association Sportive (A.S.) de Garaison propose des activités sportives dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire, ou de l'UGSEL (Union Générale du Sport de l'Enseignement Libre).

Selon le souhait de l'élève, ces activités peuvent déboucher sur des compétitions de district, départementales, académiques ou nationales.

Dans le cas où un élève n'est pas intéressé par la pratique d'une activité, il est possible d'adhérer à l'AS pour participer en tant que juge ou arbitre.

Toutes les activités se déroulent le mercredi après-midi à partir de 13h ou 13h30.

Pour participer, l'élève devra fournir **une autorisation parentale, une fiche d'urgence** (documents joints en annexe) **un certificat médical type pour la pratique du rugby uniquement** car depuis janvier 2016 il est devenu inutile pour les autres activités dans le cas où l'élève est apte à la pratique de l'EPS, et une **cotisation annuelle de 20€** valable pour toutes les activités.

(Exemple : si un élève s'inscrit en rugby mais qu'à moment donné il souhaite participer à une autre activité il n'aura pas à repayer puisque la licence qui aura été établie est valable pour toutes les activités et pour toute l'année).

Tarif dégressif : 20€ pour un enfant, 18€ par enfant pour deux enfants, 17€ par enfant pour trois enfants

LISTE DES ACTIVITES PROPOSEES (susceptible d'être modifiée dans le cas où les effectifs sont insuffisants). D'autres activités peuvent être possibles en fonction de la demande.

Danse (collège et lycée) (Renseignements auprès de Mm LAGAU)

Foot /Futsal (collège et lycée) entraînement le mercredi après-midi de 13h à 15h (Renseignements auprès de M. EYMERY)

Rugby (collège et lycée) entraînement le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30

Les entraînements de rugby auront lieu le lundi de 16h à 17h45 pour les 6èmes, 5èmes et le mardi aux mêmes horaires en 4^{ème}, 3^{ème} lorsque les élèves sont inscrits en section sportive. ainsi que le mercredi après-midi et seront encadrés par un éducateur sportif (entraîneur des minimes du stade toulousain) et un professeur d'EPS. Certificat médical obligatoire (renseignements auprès de M. BIOTTEAU).

Athlétisme : (collège et lycée) entraînement le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30 (Renseignements auprès de Mme FORGUE)

Equitation : (collège et lycée) entraînement le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30 moyennant supplément financier

Possibilité de participer dans le cadre de la section sportive (demander les renseignements auprès de Mme LAGAU professeur d'EPS)

Ski /snow : environ 19€ la sortie (tarif qui sera précisé dans le courant du mois de novembre). Le matériel n'est pas compris dans ce tarif (sorties prévues de janvier à février)

D'autres rencontres comme le badminton, la course d'orientation, la pétanque... seront proposées dans le courant de l'année scolaire l'élève devra consulter régulièrement le panneau d'affichage.

LES DOCUMENTS D'INSCRIPTION PEUVENT ETRE RECUPERES AUPRES DES PROFESSEURS
D'EPS, A LA VIE SCOLAIRE OU SUR LE SITE DE GARAISON.

**CALENDRIER PREVISIONNEL DES ACTIVITES
PROPOSEES
A L'ASSOCIATION SPORTIVE EN 2018-2019**

	RUG- BY	DAN- SE	SKI	EQUITA- TION	FOOT	ATHLE- TISME
	Collège Lycée	Collège Lycée	Collèg e Lycée	Collège Lycée	Collège Lycée	Collège Lycée
Septembre						
Octobre						
Novembre						
Décembre						
Janvier						
Février						
Mars						
Avril						
Mai						
Juin						

En collège le fonctionnement de l'AS suit le calendrier du district UNSS par exemple les sports collectifs se déroulent de septembre à décembre (Sports collectifs tant pour les filles que pour les garçons), puis le badminton, l'athlétisme, les activités de pleine nature...

Le calendrier définitif ne sera disponible que mi septembre.

NB : Les activités collectives ne pourront se dérouler que s'il y a un nombre suffisant d'élèves inscrits pour créer une équipe

De plus les élèves inscrits à l'AS devront être assidus pour permettre le bon déroulement des entraînements et des compétitions.

Les informations hebdomadaires seront affichées au collège mais aussi sur une page Facebook UNSS Notre Dame de Garaison :

<https://www.facebook.com/pages/Unss-Notre-Dame-De-Garaison/1445978069035648>

Les élèves de lycée général et technologique, lycée professionnel y compris 3^{ème} Prépa Pro ont la possibilité de régler tout ou partie de la cotisation avec la carte jeune.

